Sur deux Lézards nouveaux, de la Haute-Guinée Française, appartenant aux familles des Amphisbénidés et des Gekkonidés. (Matériaux de la Mission Lamotte, au Mont Nimba, en 1942) 1re Note.

Par F. Angel.

(*Note présentée par M. le Professeur* J. Pellegrin).

Au cours de la Mission d'études, faite dans la région de Nzo, en Haute-Guinée française par M. Lamotte, de nombreux et fort intéressants matériaux herpétologiques furent rassemblés et donnés au service des Reptiles du Muséum par ce zélé voyageur. De leur étude, actuellement en cours, nous extrayons ici la description d'un *Amphisbaena* et d'un *Gekko* du genre *Cnemaspis* qui nous paraissent non décrits jusqu'alors.

Amphisbaena lamottei, nov. sp.

250 anneaux sur le corps, 8 sur la queue qui se termine par une portion conique ayant la longueur des 3 derniers anneaux. Pas de pores fémoraux. Longueur du museau à l'anus : 110 mm. ; queue : 5 mm. Plus grand diamètre du corps compris 58 fois dans la longueur totale. Longueur de la queue comprise 22 fois dans celle du corps. Longueur de la partie écailleuse de la tête : 3,5 mm.

Rostrale petite, triangulaire. Frontales aussi longues que la distance comprise entre leur bord antérieur et le bout du museau. Oculaire petite. Œil très distinct sous la forme d'un point noir. Nasale, préfrontale et labiale antérieure réunies en une large plaque qui recouvre tout le dessus du museau, de chaque côté, en contact avec celle du côté opposé par une longue suture. Deux grandes frontales ; deux petites pariétales. Une grande labiale commençant en arrière de l'aplomb de l'œil et suivie par une autre, rectangulaire et moitié plus petite. En arrière de celle-ci, deux petites écailles carrées, superposées. Plaque mentonnière quadrangulaire, plus large en avant qu'en arrière. Trois labiales inférieures, l'antérieure la plus grande, les deux autres plus petites. 22 segments autour du corps, les dorsaux, étroits et allongés, les ventraux fort élargis. Ligne latérale distincte. La coloration est blanc-jaunâtre, la région ventrale vers le milieu du corps, plus sombre.

1. ex. — Holotype, capturé en savane, le 4 avril 1942, à Perré Richaud, un des sommets du Mont Nimba (alt. 850 m.).

Par l'écaillure de la tête, cette espèce est semblable à *Amph. liberiensis* Blgr. avec lequel nous l'avons comparée. Elle en diffère par

ses proportions plus graciles et sa queue beaucoup plus courte, ne comportant que 8 segments au lieu de 24 à 27 ; elle est contenue 22 fois dans la longueur du corps et de la tête ensemble, au lieu de 7 à 10 fois chez *A. liberiensis.* Ce dernier montre huit pores préanaux que nous ne trouvons pas ici et sa taille est aussi plus grande que celle de notre exemplaire.

Nous dédions cette espèce, avec le plus grand plaisir à M. LAMOTTE, chargé de la mission.

Cnemaspis occidentalis nov. sp.

Museau allongé, un peu plus grand que le diamètre de l'œil, qui, reporté en avant, atteint la narine ; le museau est égal à la distance comprise entre l'oreille et le bord postérieur de l'œil. Ecailles recouvrant le museau un peu plus grandes que celles qui se trouvent sur le sommet de la tête. Rostrale, fissurée à sa partie supérieure, presque 2 fois plus large que haute. Narine bordée par la rostrale, une internasale agrandie et 4 ou 5 granules.

Internasales séparées par 2 + 2 granules. 6 labiales supérieures et 6 inférieures. Ouverture de l'oreille verticalement ovalaire, son plus grand diamètre égalant la moitié de celui de l'œil. Plaque mentonnière grande, un peu plus large que longue, suivie de chaque côté par 3 post-mentonnières décroissant de taille de l'avant vers l'arrière. Corps couvert de granules hétérogènes parmi lesquels des tubercules coniques et agrandis sont distribués irrégulièrement et non en rangs longitudinaux réguliers, ceux des flancs un peu plus pointus que les autres ; une douzaine peut être comptée sur le travers du corps. Ecailles ventrales plutôt petites, au nombre d'une trentaine sur un rang transversal. Doigts bien développés, les 3e et 4e aussi longs que la distance comprise entre le bout du museau et le centre de l'œil, leur partie distale portant à la face inférieure, entre leur base et la première articulation, d'abord 5 rangs transversaux formés de deux petites écailles, puis entre la première et la deuxième articulation 3 écailles placées bout à bout sur un rang longitudinal. Une disposition semblable existe sur tous les orteils ; le 3e est de même longueur que le 3e doigt et sa portion distale porte au-dessous à partir de la base, d'abord des rangées de petites écailles, ensuite 3 écailles agrandies placées sur un rang longitudinal.

La queue (dont il manque une partie) ne montre, à son début, aucune écaille ou tubercule agrandi ; au-dessous, les écailles sont plus grandes mais ne forment pas de série médiane régulière.

COLORATION. — Face supérieure brune, tachetée et maculée de gris clair. Sur la région du dos, entre le niveau des membres antérieurs et la région du sacrum, se voient quatre grandes taches claires, losangiques ou lancéolées, séparées par la teinte sombre. Les angles aigus des losanges se touchent les uns les autres sur la ligne médiane vertébrale. Face inférieure non maculée, sauf la gorge sur laquelle les branches de trois V s'emboîtent parallèlement les unes dans les autres sans toutefois dépasser en arrière le niveau du cou. Pores fémoraux : 9.

Mensurations : Longueur du museau à l'anus : 45 mm. — Longueur de la

tête : 13. — Longueur de la queue : 12 + ? — Membre antérieur : 23 mm. — Membre postérieur : 28.

1. Ex. Holotype ♂ provenant du Mont Nimba (alt. 650 m.) et 1 ex. ♂ Paratopotype venant de Nzo (2 mai), en moins bon état de conservation. Ce dernier, capturé en forêt, à une vingtaine de kilomètres du premier.

Cette espèce se rapproche du *Cnemaspis africanus* mais l'écaillure de la partie inférieure de ses doigts et de ses orteils est fort différente : leur partie distale est recouverte en partie de petites écailles et en partie de plaques agrandies, au lieu d'être garnie de 4 ou 5 grandes plaques qui recouvrent toute la phalange de base. En plus, les tubercules disposés irrégulièrement et la coloration que nous avons comparés avec ceux de 3 échantillons de *C. africanus* conservés dans les collections du Muséum, nous ont déterminé à décrire cette forme nouvelle.

Remarque. — L'examen des 3 exemplaires de *Cnemaspis africanus* que nous avons comparés à *C. occidentalis*, ne confirme pas la façon de voir de A. Loveridge relative à la création d'une forme raciale nouvelle portant le nom d' « *elgonensis* » [1]. Celle-ci, d'après cet auteur, différerait principalement du *C. africanus africanus* par le nombre des granules séparant les supranasales (2 ou 3 au lieu de 1), celui des plaques sous-digitales à la base de l'orteil médian (6 au lieu de 4) et des pores fémoraux chez le mâle (10 à 13 au lieu de 6 à 8). Nos trois échantillons proviennent : 1° du Kilimandjaro-Kibonoto (alt. 1300 m.), 1 ex. ♂ n° 22-362 ; 2° de Monbasa. 2 ex. n° 01-433 ♀, et 01-434, ♂. Ils montrent respectivement 3, 2, 1 granules entre les supranasales ; 4, 3, 4 plaques sous la partie basale du 3e orteil ; 11 et 9 pores fémoraux chez les 2 mâles. Ces nombres chevauchent tantôt sur ceux de l'une, tantôt sur ceux de l'autre des 2 formes considérées par Loveridge. Ils montrent que les caractères de la forme *elgonensis* n'ont pas la constance suffisante pour étayer une différenciation motivée vis-à-vis de l'espèce typique.

Nous croyons utile de compléter le tableau des espèces africaines de *Cnemaspis* donné par A. Loveridge, en y ajoutant l'espèce pré sente et celle qui fut récemment décrite par Mertens [2].

I. — Phalange distale de l'orteil médian, portant au-dessous plusieurs rangs de petites écailles, plus une série de plaques agrandies.

— 8 rangs irréguliers de tubercules agrandis sur la région dorsale et 4 rangs sur la base de la queue ; supra-nasales séparées par une écaille. 22 à 25 écailles ventrales sur une ligne transversale. *Cn. Köhleri* Mertens.

— 12 rangs irréguliers de tubercules agrandis sur la région dorsale.

1. Revision of the African Geckos of the Genus *Cnemaspis*, with the Description of a new Race — *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1935 (2), p. 817.
2. *Senckenbergiana*, Band 19, 1937, p. 382.

Base de la queue sans tubercules. Supranales séparées par 2 + 2 écailles. 30 écailles ventrales sur une ligne transversale. *Cn. occidentalis* nov. sp.

II. — Phalange distale de l'orteil médian couverte seulement de 4 à 6 plaques agrandies.

— 10 rangs réguliers ou plus de tubercules agrandis sur la région dorso-latérale .... *Cn. africanus* (Werner).

— Seulement 1 rang latéral et 1 rang dorsal de tubercules agrandis.
Cn. quattuorseriatus (Sternfeld).

— 1 rang latéral et pas de rang dorsal de tubercules agrandis.
Cn. dickersoni (Schmidt).

Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Poissons) du Muséum.